



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/RES/48/215
11 janvier 1994

Quarante-huitième session
Point 47 de l'ordre du jour

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

[sans renvoi à une grande commission (A/48/L.51)]

48/215. Célébration du cinquantième anniversaire de
l'Organisation des Nations Unies en 1995

L'Assemblée générale,

Rappelant que le 19 octobre 1993 1/, ayant examiné le rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies 2/, elle en a pris acte et a adopté le projet de décision proposé par le Comité au paragraphe 16 de ce rapport,

Notant que, au paragraphe 14 du rapport du Comité préparatoire, il est dit que le programme des activités et manifestations à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation ne pourra pas être financé par prélèvement sur le budget ordinaire, mais sera financé par un Fonds d'affectation spéciale pour la célébration du cinquantième anniversaire, créé à cette fin par le Secrétaire général,

Notant également que, au paragraphe 15 de son rapport, le Comité préparatoire indique qu'il "s'est accordé à penser que, pour garantir le bon déroulement et la bonne gestion du programme, il fallait établir un secrétariat et le doter d'effectifs en nombre suffisant et de moyens correspondants",

1/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Séances plénières, 32e séance.

2/ Ibid., Supplément No 48 (A/48/48).

1. Approuve, à titre exceptionnel, la création d'un poste de conseiller spécial, ayant rang de secrétaire général adjoint, qui serait financé au moyen des crédits prévus pour le personnel temporaire et dont le titulaire serait chargé d'organiser et de coordonner les activités concernant la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies;

2. Prie le Secrétaire général de fournir au Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies les services de secrétariat nécessaires pour appuyer ses travaux.

87e séance plénière
23 décembre 1993